INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITÉ

Le Directeur de l'INAO

Dossier suivi par : Frédéric LAVALETTE

Tél. : 02.41.87.33.36
Mail : f.lavalette@inao.gouv.fr

N/Réf : ICPE/FL/21112016
V/Réf : dossier suivi par Irène FROUIN

Monsieur le Préfet de la région Pays de la Loire
Préfet de la Loire-Atlantique
Préfecture de Loire-Atlantique
Direction de la Coordination
Et du Management de l'Action Publique
Bureau des Procédures d'utilité publique
6 Quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES CEDEX 1

Angers, le 16 janvier 2016

Par Courrier en date du 4 janvier 2017, vous avez bien voulu faire parvenir à l'INAO, pour examen et avis, la demande d'autorisation unique présentée par la société Parc Eolien dans le cadre de son projet de création d'un parc éolien sur le territoire de la commune de TRANS SUR ERDRE.

La commune du TRANS SUR ERDRE est incluse dans l'aire géographique de l'Appellation d'Origine Protégée « Maine Anjou » ainsi que dans l'aire géographique des Indications Géographiques Protégées « Bœuf du Maine », « Farine de blé noir de Bretagne », « Pâté de Campagne Breton », « Val de Loire », « Volailles d'Ancenis », « Volailles de Janzé », « Volailles de Bretagne » et dans l'aire géographique de l'Indication géographique « Whisky de Bretagne ».

Après examen de ce dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOP et IGP concernées.

Pour le Directeur de l'INAO,
Et par délégation,
Pascal CELLIER

INAO - Délégation Territoriale Val de Loire
SITE D'ANGERS
16 rue du Clon
49000 ANGERS
TEL 02 41 87 33 36
www.inao.gouv.fr